

mise du Parlement, l'appui le plus ample possible de la part du Canada à la délégation canadienne qui participera à la conférence des Nations Unies à San-Francisco.

Un mot de la première raison qui a motivé notre convocation: le vote des crédits nécessaires au financement de notre effort de guerre durant la période électorale. Il importe souverainement de mettre à la disposition de notre effort militaire, si magnifiquement dirigé par le premier ministre et ses collègues du cabinet, les fonds nécessaires durant l'intervalle entre la fin de la présente année financière et le retour des prochains brefs d'élections.

De quelle joie sont aujourd'hui saisis les membres de nos forces actives, nos ouvriers d'industries comme nos concitoyens engagés à maintenir nos lignes de communications, par les succès des armées alliées dans toutes les parties du globe. Chacun songe au jour où les hostilités prendront fin en Europe, où le nazisme et sa tyrannie seront bannis de la terre, où le Japon connaîtra la défaite en Extrême-Orient et où, enfin, la charte dressée à San-Francisco pourra s'appliquer au monde entier. Le Canada se doit de continuer sa tâche en fournissant des hommes, de l'outillage, du matériel et des fonds.

Nous avons été convoqués aussi, nous dit le discours du trône, pour préparer la charte d'une organisation internationale destinée à garantir au monde la paix et la sécurité. De tous les coins du globe, les yeux se tournent vers cette conférence; ne font pas exception les membres de nos différentes armes, où qu'ils soient. Eux aussi attendent de cette réunion une charte qui leur assurera à tout jamais la sécurité. Ils espèrent que l'application de cette charte bannira de toutes les langues le mot "guerre" et contribuera à procurer à tous la sécurité sociale.

La population canadienne, j'en suis sûr, approuvera le Parlement de couper court aux préliminaires et de se mettre immédiatement à la tâche. M'inspirant de cette pensée, j'ai résolu d'être moi-même très bref.

Je propose donc:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence, le major général, le très honorable comte d'Athlone, chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, membre du très honorable Conseil privé, chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, grand maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de l'Ordre Royal Victoria, compagnon de l'Ordre du service distingué, l'un des aides de camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis

d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

M. A.-J. LAPOINTE (Matapédia-Matane): Monsieur l'Orateur, afin d'accélérer le débat et pour répondre au désir du Gouvernement de s'attaquer aux travaux de la Chambre, je ne prononcerai pas de discours en ce moment. Je dois cependant exprimer ma satisfaction d'avoir été choisi pour appuyer la présente motion et je remercie le premier ministre (M. Mackenzie King) de l'honneur qu'il m'a fait. J'estime que ce privilège et cet honneur rejailissent sur ma circonscription, la plus belle du Canada, s'il faut en croire ce que m'a dit très gentiment le chef suppléant de l'opposition en cette enceinte.

En choisissant l'honorable député de London (M. Johnston) et moi-même pour proposer et appuyer l'adresse en réponse au discours du trône, le Gouvernement a sans doute voulu rendre hommage non seulement aux forces armées dont une partie combattent si vaillamment sur le sol allemand à l'heure actuelle, mais également aux anciens combattants de la dernière guerre. Je suis donc heureux, monsieur l'Orateur, d'appuyer la motion.

(Sur la motion de M. Lapointe (Matapédia-Matane) la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

LE MINISTÈRE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Pendant que j'ai la parole, il convient peut-être que je fasse mention d'une autre question de détail. Je désire simplement parler d'un changement survenu dans le cabinet depuis la dernière occasion où la Chambre a siégé. L'honorable Colin Gibson, ancien ministre du Revenu national, a, en effet, été nommé ministre de l'Air en remplacement de l'honorable C. G. Power.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Je prie le premier ministre de compléter ses explications au sujet du remaniement ministériel, y compris les adjoints parlementaires. Si je lui pose cette question, c'est que je voudrais savoir qui dirige le ministère du Revenu national et si l'on a effectué un changement permanent dans le cas de l'adjoint parlementaire qui est passé du ministère des Finances au ministère de la Défense nationale. S'acquitte-t-il de sa nouvelle fonction à titre de suppléant?

Le très hon. MACKENZIE KING: Pour ce qui est du ministère du Revenu national, l'honorable M. MacKinnon agit à l'heure actuelle en qualité de ministre suppléant.